

1. INFORMATIONS RELATIVES À L'ÉTABLISSEMENT

Indiquer le nom et type d'établissement :

Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de la Mauricie-et-du-Centre-du-Québec

Indiquer le nom du comité des usagers :

Comité des usagers des Services de réadaptation en déficience intellectuelle et trouble du spectre de l'autisme

Adresse postale du comité : 3255, rue Foucher, Trois-Rivières, G8Z 1M6

Numéro de téléphone : 819 379-7732, poste 11255

Courriel du comité : usagers.ditsa.ciuusssmcq@ssss.gouv.qc.ca

Indiquer le nom des comités de résidents sous votre responsabilité :

1. N/A

2.

3.

4.

5.

6.

2. MOT DU PRÉSIDENT

Présenter le rapport annuel d'activités, commenter sur les grands enjeux et les principaux résultats atteints au cours de l'année.

Le Comité des usagers des Services de réadaptation en déficience intellectuelle et trouble du spectre de l'autisme vous présente son rapport annuel pour la période 2019-2020.

Celui-ci sera bref, puisque les activités pour la période nommée ont été restreintes, voire inexistantes, étant donné la non-reconduction du contrat de la personne-ressource le 1^{er} avril 2019 et la démission de tous les membres le 5 février 2020.

De fait, le rapport annuel d'activités de notre comité, pour l'année 2019-2020, se résume dans la lettre retranscrite ci-jointe. Celle-ci a été envoyée le 5 février 2020 à madame Diane Gagnon, présidente du CUCI du CIUSSS MCQ et en CC à madame Lyne Girard, Directrice générale adjointe aux programmes sociaux et de réadaptation et directrice du programme déficience intellectuelle, trouble de l'autisme et déficience physique .

Objet : Démission des membres du Comité des usagers en DTI-TSA du CIUSSS MCQ

C'est avec regret que nous voulons, par la présente, remettre notre démission en tant que membres du Comité des usagers en DI-TSA du CIUSSS-MCQ, laquelle devient effective immédiatement. Plusieurs facteurs nous ont amenés à prendre cette difficile décision suite à une situation qui perdure depuis 2015.

Le CIUSSS-MCQ a cessé de reconnaître notre personne-ressource en tant qu'employée à statut particulier et nous avons dû prendre arrangement avec le Regroupement provincial des comités des usagers (RPCU) de façon temporaire en

ANNEXE - 2 - RAPPORT D'ACTIVITÉS DES COMITÉS DES USAGERS

attendant que le CIUSSS-MCQ trouve une solution. Le choix actuel retenu d'embaucher notre personne-ressource comme travailleur autonome constitue une détérioration inacceptable de ses conditions de travail, elle qui, depuis une dizaine d'années, a fait preuve d'un total dévouement envers la clientèle. Le refus du CIUSSS-MCQ d'établir un lien d'emploi avec notre personne-ressource nous est incompréhensible, d'autant plus que ce lien existe dans certains établissements de d'autres régions.

Nous déplorons que, dans le nouveau Cadre de référence relatif aux comités des usagers et aux comités de résidents, il soit stipulé que la fonction d'accompagnement des usagers ne puisse plus être assumée par la personne-ressource du comité. Cette fonction a toujours été au cœur même des actions de notre comité étant donné la grande vulnérabilité de nos usagers. Cette pratique était reconnue et encadrée par une politique de l'ancien CRDI.

Il ne nous apparaît pas raisonnable de demander aux membres du comité, déjà bien occupés par leur rôle de parent ou de proche d'une personne qui reçoit des services en DI-TSA et par leur emploi, d'assumer en plus la fonction d'accompagnement prévue par la loi. De plus, il est impensable de préconiser des usagers-ressources pour jouer le rôle d'accompagnateur comme c'est le cas dans d'autres comités des usagers. Deux usagers ayant un diagnostic de DI ou de TSA vont s'accompagner pour s'entraider? Nous pensons que malgré l'importance accordée à l'harmonisation des pratiques relatives aux comités des usagers souhaitée par le MSSS, la particularité des comités des usagers en DI-TSA devrait être prise en considération.

En tant que membres responsables, nous nous sommes toujours assurés que notre personne-ressource ne joue pas le rôle d'une intervenante du CIUSSS-MCQ, en tout respect du rôle de chacun et chacune. Plusieurs des accompagnements effectués par notre personne-ressource concernaient des usagers sous curatelle publique, pour lesquels le curateur public était absent lors de l'élaboration des plans d'intervention. L'absence d'une tierce partie lors de ces rencontres soulève des questions éthiques qui inquiètent les membres du comité.

Nous tenons à souligner que, depuis plus de trois ans, notre comité a déployé beaucoup d'énergie à trouver des solutions alternatives afin de conserver nos acquis pour la clientèle vulnérable que nous représentons, mais nous nous retrouvons démunis et à cours de solution. Nous nous sommes butés à des fins de non-recevoir pour la plupart de nos demandes. Nous n'avons plus l'énergie de poursuivre nos actions. Tous ces éléments nous découragent et ébranlent notre motivation à faire partie d'un comité des usagers dans cette nouvelle forme.

N'ayant aucun espoir que la situation change, nous croyons qu'un comité composé de nouvelles personnes pour qui le rôle actuel du comité conviendrait serait plus approprié pour assurer la défense des droits des personnes ayant une déficience intellectuelle ou un trouble du spectre de l'autisme, d'où notre décision de démissionner.

Bien à vous,
Claude Alarie, président
Hélène Bouchard, vice-présidente
Synda BenAffana, membre
Alain Pilon, membre
Lysanne Ricard, membre

c.c. Mme Lyne Girard
Directrice générale adjointe aux programmes sociaux et de réadaptation et
directrice du programme déficience intellectuelle, trouble de l'autisme et déficience physique

ANNEXE - 2 - RAPPORT D'ACTIVITÉS DES COMITÉS DES USAGERS

3. PRIORITÉS ET RÉALISATIONS DE L'ANNÉE ÉCOULÉE

Indiquer les grandes réalisations et priorités mises en place par le comité des usagers au courant de l'année.

Jusqu'à la remise de notre démission en groupe, les membres de notre comité ont continué à déployer beaucoup d'énergie à trouver des solutions alternatives afin de conserver nos acquis pour l'accompagnement de la clientèle vulnérable que nous représentons. Malheureusement, nous nous sommes trouvés démunis et à cours de solution. Nous nous sommes butés à des fins de non-recevoir pour la plupart de nos demandes.

4. COMPOSITION ET PORTRAIT DES MEMBRES

Dresser la liste des membres qui composent le comité des usagers, selon les informations demandées ci-dessous.

Inscrire le prénom et nom de chaque membre.

Cocher la case s'il s'agit d'un usager. Si non, préciser le type de membre dans la case suivante.

Rôle : Sélectionner à partir de la liste déroulante.

Numéro	Prénom	Nom	Usager	Autres (préciser)	Rôle
1	Claude	Alarie	<input type="checkbox"/>	Père d'un usager	Président
2	Bouchard	Hélène	<input type="checkbox"/>	Mère d'un usager	Vice-présidente
3	Ricard	Lysanne	<input type="checkbox"/>	Soeur d'un usager	--
4	Pilon	Alain	<input type="checkbox"/>	Père d'un usager	--
5	Ben Affana	Synda	<input type="checkbox"/>	Mère d'un usager	
6			<input type="checkbox"/>		
7			<input type="checkbox"/>		
8			<input type="checkbox"/>		
9			<input type="checkbox"/>		
10			<input type="checkbox"/>		
11			<input type="checkbox"/>		
12			<input type="checkbox"/>		
13			<input type="checkbox"/>		

5. COORDONNÉES DES PERSONNES SUIVANTES :

Indiquer les coordonnées complètes des personnes ci-dessous :

Président / présidente du comité des usagers:	Prénom : Claude	Nom : Alarie
	No de téléphone : 819 384-9500	Courriel : claude_alarie@hotmail.com
	Adresse postale : 5620, rue J.A. Tessier, Trois-Rivières QC	
Responsable local de l'établissement du dossier du comités des usagers	Prénom : Gilbert	Nom : Nancy
	No de téléphone :819 372-3133 p.32305	Courriel : Nancy_Gilbert@ssss.gouv.qc.ca

ANNEXE - 2 - RAPPORT D'ACTIVITÉS DES COMITÉS DES USAGERS

	Adresse postale : 2700, boulevard des Forges Trois-Rivières QC G8Z 1V2	
Personne-ressource du comité des usagers, si applicable	Prénom :	Nom :
	No de téléphone :819 379-7732 p. 11255	Courriel : usagers.ditsa.ciusssmcq@ssss.gouv.qc.ca
	Adresse postale : 3255, rue Foucher, Trois-Rivières QC G8Z 1M6	

6. BILAN DES ACTIVITÉS DU COMITÉ DES USAGERS

Décrire les actions prises en lien avec les six (6) fonctions.

6.1. Renseigner les usagers sur leurs droits et leurs obligations.

Aucune activité.

6.2.1. Promouvoir l'amélioration de la qualité des conditions de vie des usagers.

Aucune activité.

6.2.2. Évaluer le degré de satisfaction des usagers à l'égard des services obtenus.

Aucune activité.

6.3. Défendre les droits et les intérêts collectifs ou individuels des usagers.

Aucune activité.

6.4. Accompagner et assister, sur demande, un usager dans toute démarche qu'il entreprend y compris lorsqu'il désire porter une plainte.

Aucune activité.

6.5. Assurer, le cas échéant, le bon fonctionnement de chacun des comités de résidents et veiller à ce qu'ils disposent des ressources nécessaires à l'exercice de leurs fonctions.

N/A

6.6. Évaluer, le cas échéant, l'efficacité de la mesure mise en place en application des dispositions de l'article 209.0.1. de la « Loi sur les services de santé et les services sociaux ».

N/A

7. TENUE DES RENCONTRES

Indiquer le nombre total de réunions que le comité des usagers a tenu durant l'année

Réunion régulière : 1	Réunion extraordinaire : 0
Assemblée générale : 1	Assemblée générale extraordinaire : 0
Réunion conjointe avec les CR : N/A	
TOTAL : 2 réunions par année	

8. RÉALISATIONS ET PROJETS PRÉVUS POUR L'ANNÉE PROCHAINE

ANNEXE - 2 - RAPPORT D'ACTIVITÉS DES COMITÉS DES USAGERS

Décrire les projets futurs que le comité des usagers compte déployer :
Aucun projet futur, puisque le comité des usagers n'a actuellement aucun membre actif qui siège.

9. ASSISTANCE ET ACCOMPAGNEMENT EFFECTUÉS PAR LE COMITÉ

Mentionner les situations qui ont nécessité la collaboration du commissaire aux plaintes et à la qualité des services ou du centre d'assistance et d'accompagnement aux plaintes (C.A.A.P.) de la région Mauricie-et-Centre-du-Québec.
Aucune activité

10. CONCLUSION

Le président du comité des usagers effectue un retour sur les réalisations, constats et recommandations de l'année qui vient de s'écouler.
Nous croyons qu'un comité composé de nouvelles personnes serait plus approprié pour assurer la défense des droits des personnes ayant une déficience intellectuelle ou un trouble du spectre de l'autisme.
Aucun autre retour sur les réalisations, constats et recommandations.

11. RAPPORT FINANCIER

Utiliser l'annexe 3 intitulée « Rapport financier du comité des usagers » et la joindre à cette annexe 2 « Rapport d'activités ».

Autres informations :

Rapport d'activités complété par :

Signature du président du comité des usagers : _____ Date :

ANNEXE - 4 - FORMULAIRE DE VALIDATION DES PARAMÈTRES BUDGÉTAIRES DES COMITÉS DES USAGERS
ACCOMPAGNANT LA CIRCULAIRE 2016-021 (03.01.53.01)

EXERCICE FINANCIER DE LA PÉRIODE DU : 1^{ER} AVRIL 2019 AU 31 MARS 2020

Une fois ce formulaire dûment complété, veuillez suivre les modalités indiquées dans l'ANNEXE 1 intitulée
« Instructions générales des annexes accompagnants la circulaire 2016-021 ».

IDENTIFICATION DU COMITÉ DES USAGERS		
Nom de l'établissement : C.R.D.I.		
Nom du CISSS ou CIUSSS (le cas échéant) : CIUSSS m.CQ		
<input checked="" type="checkbox"/>	Comité des usagers	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	Comité des usagers continué	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	Comité des usagers du centre intégré	
Numéro de permis de l'établissement : 1104-5143		Nombre total de comité de résidents : 0
PARAMÈTRES BUDGÉTAIRES		MONTANTS (\$)
Indiquez le budget annuel alloué par le MSSS à l'établissement pour son comité des usagers au cours de l'exercice visé.		34 388
Indiquez s'il y a lieu, le montant total majoré alloué au comité des usagers pour chacun de son/ses comité(s) de résidents pour la même période.		-
Indiquez le solde (surplus / (déficit)) du comité des usagers à la fin de l'exercice visé.		31643

Toutes les données financières doivent avoir fait l'objet d'une validation auprès du président du comité des usagers de chaque établissement et des directeurs des finances de l'établissement. Leurs signatures respectives sont ainsi exigées.

Nous soussignés, certifions que les renseignements sont exacts et que les données transmises ont été validées.

W. J. Lapierre président comité des usagers : CUCI-MCQ

Signature : W. J. Lapierre, président CUCI-MCQ

Date : 2020-08-06

Date

Nom du directeur des finances de l'établissement (ou autorité équivalente) :

Signature :

Date